



Autres informations

Vous trouverez sur le site Internet www.stim-en-route.ch des informations complémentaires sur l'offre « STIM en route » :

- Pour les écoles (par arrondissement d'inspection) : dates disponibles dans le calendrier affichant les semaines réservées et les semaines libres
- Formulaire d'inscription
- Trame sommaire du déroulement de la semaine STIM à l'école
- Formulaire de retour
- Pour toute question, merci de vous adresser à la direction administrative de l'OECO : Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO), Tél. +4131 636 16 60, oeco.inc@be.ch

Les délais et la planification détaillée sur place (séquence de formation continue avant la semaine STIM, planification des journées STIM, clarification du lieu d'installation de la tente, alimentation électrique, etc.) sont convenus et fixés après confirmation de la réservation définitive.

Les possibilités d'inscription à partir de l'année scolaire 2023-2024 sont annoncées dans la lettre d'information de l'OECO et sur le site du projet (www.stim-en-route.ch).



Kanton Bern
Canton de Berne

Direction de l'instruction publique et de la culture

Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO)

Line Neukomm

Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan

line.neukomm@be.ch, Téléphone 031 636 16 61



« STIM en route », bientôt dans votre école ?

Informations concernant l'inscription

Offre

Depuis l'année scolaire 2021-2022, une tente d'expérimentation « STIM en route » se rend dans les écoles du 2^e cycle où elle reste à chaque fois une semaine. La tente voyage jusqu'à 29 semaines par année scolaire à travers le canton. Les élèves peuvent y observer des phénomènes scientifiques dans le cadre d'expériences et découvrir les différents domaines STIM grâce aux boîtes thématiques.

Chaque boîte contient du matériel d'expérimentation qui permet une réflexion approfondie sur les différents domaines de compétences lors d'ateliers en classe. Les boîtes comportent également une description détaillée des expériences (marche à suivre et contexte) ainsi que des informations didactiques destinées aux enseignantes et enseignants.

« STIM en route » est encadré pendant toute la semaine par une personne, accompagnée de civilistes. Pour obtenir un effet durable, il est essentiel que les enseignantes et enseignants participant au projet suivent une formation continue ciblée. En plus d'un cours d'introduction obligatoire destiné à la personne responsable et à un ou deux membres du corps enseignant de l'école qui a commandé la tente, deux séquences de formation ont lieu avant et pendant la semaine de projet pour tous les enseignantes et enseignants y participant. Dans le cadre de ces séquences, les enseignantes et enseignants bénéficient d'un soutien spécialisé et didactique. Enfin, ils reçoivent des informations sur les boîtes STIM.

Conditions générales

- Grâce aux généreuses contributions de partenaires et d'entreprises, la participation au projet « STIM en route » est gratuite pour les écoles. Les coûts non couverts sont pris en charge par l'Office de l'école obligatoire et du conseil (OECO).
- La tente « STIM en route » est en tournée jusqu'à 29 semaines par année scolaire et est à la disposition de chaque école inscrite pendant cinq jours. Cela devrait permettre à un grand nombre de classes d'une même commune de participer au projet et de profiter de cette offre.
- L'offre est réservée aux sites scolaires comptant au moins quatre classes du 2^e cycle. Les écoles plus petites peuvent aussi bénéficier de l'offre en s'alliant à des communes ou écoles voisines.
- Par semaine et par site, un maximum de 12 classes du 2^e cycle peut participer au projet « STIM en route ».
- Les grandes écoles peuvent aussi réserver la tente pour deux semaines, en fonction des disponibilités. Les semaines comprenant des jours fériés se prêtent particulièrement bien à l'installation de la tente pour deux semaines.
- Le projet « STIM en route » a été lancé à l'été 2021 par une phase pilote de cinq semaines et la tente devrait sillonner le canton de Berne jusqu'à l'année scolaire 2027-2028. Ainsi, quelque 40 000 élèves et leurs enseignantes et enseignants devraient profiter du projet.
- Durant les six années du projet, la tente s'installera deux fois dans chaque région ou arrondissement d'inspection (cf. calendrier des réservations).



- Les écoles des arrondissements d'inspection concernés peuvent réserver une date dès maintenant pour l'année scolaire 2023-2024, sur la base du calendrier des réservations.
- La fréquentation des différentes séquences de formation continue avant et pendant la semaine de projet est obligatoire pour les enseignantes et enseignants participants. Elle fait office de condition pour l'installation de « STIM en route » dans l'école.

Infrastructure nécessaire sur place

- Au moins 150 m² pour la tente, le plus au sec possible.
- Raccordement électrique de 380 volt. L'organisation et le financement de l'alimentation électrique sont du ressort de l'école.
- Emplacement pour le camion et la semi-remorque à proximité de la tente (pour l'expérience de l'« angle mort »). Le camion et la semi-remorque restent sur le site de l'école durant toute la semaine de projet.
- À la fin de la semaine, le camion et la semi-remorque sont chargés après le démontage et préparés pour le trajet vers l'école suivante.

Planification et procédure d'inscription

- Prise de connaissance et discussion de l'offre entre la direction d'école et les enseignantes et enseignants du 2^e cycle (5 à 8H).
- Dans le cadre de sa planification annuelle, l'école décide de participer au projet.
- Les écoles qui décident d'utiliser « STIM en route » désignent une personne responsable des journées de projet STIM, qui sera l'interlocutrice pour la direction administrative de l'OECO et pour la personne d'encadrement de « STIM en route ». En collaboration avec les membres du corps enseignant participant au projet et le personnel de conciergerie, la personne responsable planifie les détails sur place et veille à ce que les journées STIM se déroulent comme prévu (plan du projet, emplacement de la tente, emplacement du camion à proximité, alimentation électrique, etc.). En outre, elle est chargée de donner un retour à l'OECO.
- L'école s'inscrit auprès de l'OECO au moyen du formulaire d'inscription disponible sur www.stim-en-route.ch.
- La direction administrative de l'OECO confirme ensuite l'inscription à l'école et saisit la réservation définitive dans le calendrier des réservations.